

# **AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR**

**Rapport annuel**

**Exercice clos le : 31/12/2024**

## **FCPE de Société Générale Gestion**

**Société de gestion : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION**

**Sous délégué de gestion comptable en titre : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS**

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Sommaire

<b>Données statistiques</b>	<b>4</b>
<b>Vie du FCPE sur l'exercice sous revue</b>	<b>6</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>7</b>
<b>Informations spécifiques</b>	<b>13</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>15</b>
<b>Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels</b>	<b>21</b>
<b><u>COMPTES ANNUELS</u></b>	
<b>Bilan</b>	<b>26</b>
Actif	26
Passif	28
<b>Compte de résultat</b>	<b>29</b>
<b><u>ANNEXE</u></b>	
<b>Stratégie et profil de gestion</b>	<b>32</b>
<b>Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices</b>	<b>33</b>
<b>Règles &amp; méthodes comptables</b>	<b>36</b>
<b>Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice</b>	<b>39</b>
<b>Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice</b>	<b>40</b>
<b>Ventilation de l'actif net par nature de parts</b>	<b>42</b>
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	43
<b>Expositions directes et indirectes sur les différents marchés</b>	<b>43</b>
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	43
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	44
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	45
Exposition directe sur le marché des devises	46
Exposition directe aux marchés de crédit	47
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	48
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	49
<b>Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat</b>	<b>51</b>
Créances et dettes - ventilation par nature	51
Frais de gestion, autres frais et charges	52
Engagements reçus et donnés	56
Acquisitions temporaires	56

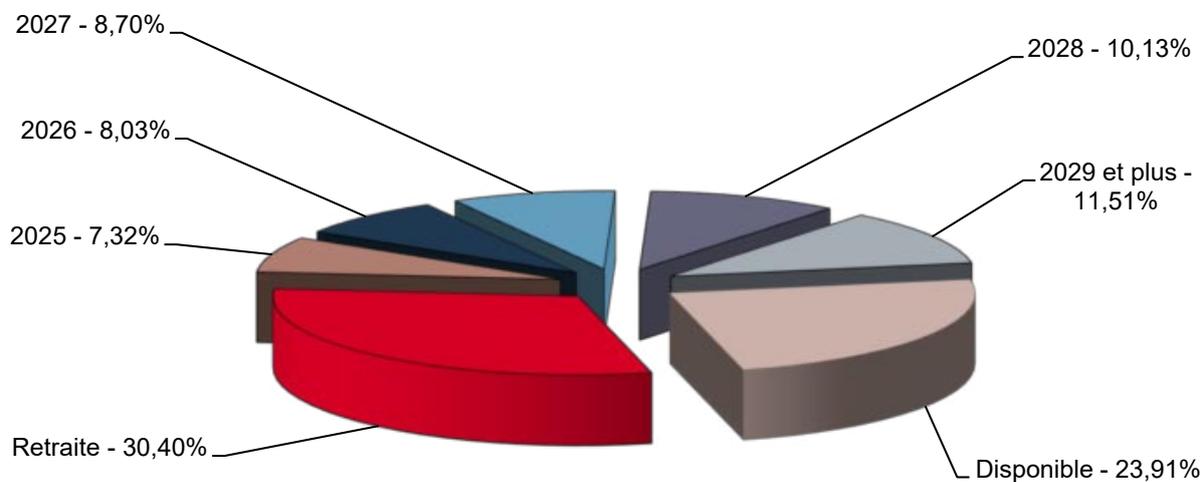
# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Instruments d'entités liées	57
<b>Détermination et ventilation des sommes distribuables</b>	<b>58</b>
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	58
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	61
<b>Inventaire des actifs et passifs</b>	<b>64</b>
<b>Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>65</b>
<b>Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>68</b>
<b>Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>68</b>
<b>Synthèse de l'inventaire</b>	<b>69</b>
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>70</b>
<b>Comptes annuels au 29/12/2023</b>	<b>85</b>

## Données statistiques

### Répartition des avoirs en fin d'exercice par année de mise en disponibilité

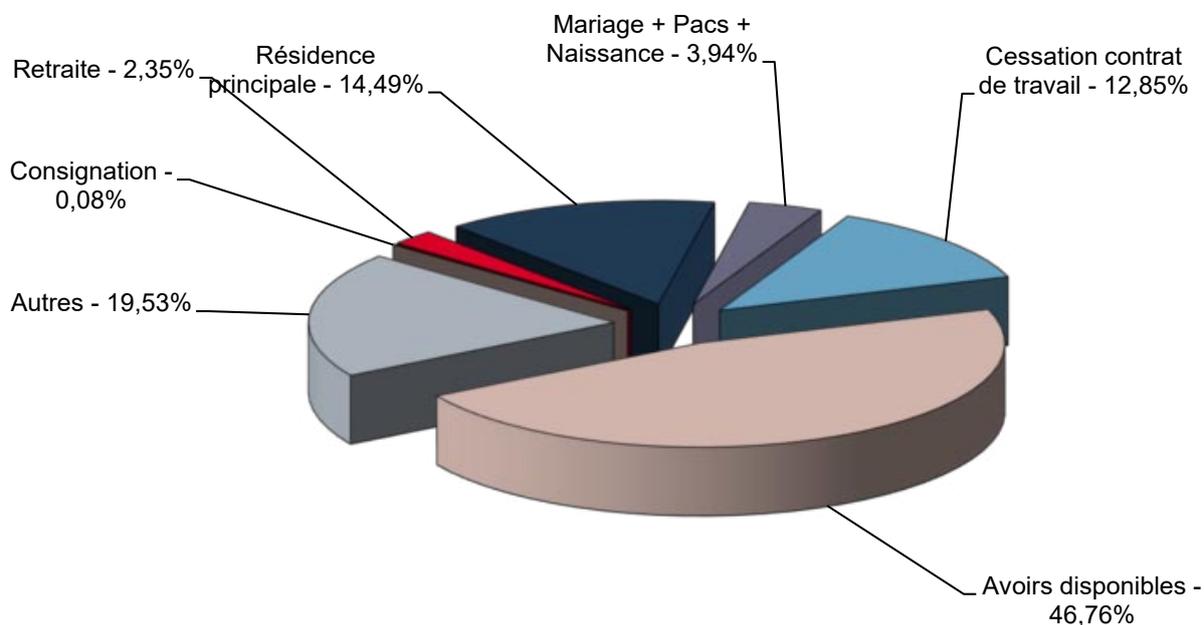
ÉCHÉANCES	EN %
Disponible	23,91%
Retraite	30,40%
2025	7,32%
2026	8,03%
2027	8,70%
2028	10,13%
2029 et plus	11,51%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>



## Données statistiques

### Répartition des rachats par motif de déblocage

MOTIF	EN %
Autres	19,53%
Avoirs disponibles	46,76%
Cessation contrat de travail	12,85%
Mariage + Pacs + Naissance	3,94%
Résidence principale	14,49%
Retraite	2,35%
Consignation	0,08%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>



## Vie du FCPE sur l'exercice sous revue

- **1er octobre 2024** : modification du tableau des frais (scission des frais de gestion financière et des frais administratifs et introduction du forfait).

- **2 avril 2024** : Modification du ratio d'investissement en "Actions Internationales" de [0;20] à [0;40].

Le conseil de surveillance du fonds a examiné et approuvé le rapport annuel de l'exercice précédent.

## Rapport d'activité

### Janvier 2024

Les marchés d'actions ont commencé cette nouvelle année en territoire positif. Une combinaison de signes raisonnablement encourageants dès les premiers jours de la saison des résultats, couplée à des données d'activité économique résilientes, ont soutenu les actifs risqués. Il fallait également noter ce mois-ci une hausse des rendements obligataires en raison de données économiques plus favorables repoussant ainsi les attentes de réduction des taux. Du côté géopolitique, les tensions au Moyen-Orient sont montées d'un cran. Pour l'instant, le problème reste maîtrisé, mais il a eu pour conséquence une hausse des prix du pétrole en janvier.

D'un point de vue sectoriel, la technologie a surperformé de très loin le reste des secteurs, grâce aux publications encourageantes de deux gros acteurs du secteur. Les télécoms ainsi que les financières ont également surperformé. A l'inverse, les services aux collectivités et les matériaux étaient en retard.

Sur le mois, le portefeuille a légèrement sous-performé son indice de référence.

La société de services informatiques Capgemini (ESG Improver) a bénéficié de la bonne performance des valeurs de technologie dans leur ensemble. Le fabricant d'ingrédients pour la consommation courante DSM-Firmenich (ESG Winner) a continué de se redresser. La société de services aux collectivités Veolia (ESG Improver) a surperformé alors que les perspectives restent encourageantes.

A l'inverse, le fabricant de semi-conducteurs Infineon (ESG Improver) a souffert après l'annonce de la part de concurrents d'un environnement qui reste impacté par les niveaux de stocks élevés. Le fournisseur d'électricité Iberdrola (ESG Winner) a été impacté par la baisse des prix de l'électricité en Europe. Les investisseurs ont pris des profits sur le groupe industriel Siemens (ESG Winner) après le beau parcours en fin d'année dernière.

Alors que la probabilité de connaître une profonde récession diminue et que les banques centrales font allusion à des baisses de taux plus tôt qu'anticipé, le repositionnement récent en faveur des actions se justifie. Cela dit, avec des valorisations de plus en plus élevées, la génération de bénéfices sera un facteur important et nécessaire dans les mois à venir. Nous resterons concentrés sur les fondamentaux des entreprises qui restent assez solides. Alors que les épisodes de rotation et de volatilité devraient se poursuivre en 2024, nous continuerons de chercher à ajouter des modèles économiques de bonne qualité à des valorisations raisonnables lorsque le marché nous en donnera l'opportunité.

### Février 2024

Les marchés d'actions ont poursuivi leur hausse en février. La plupart des grands indices ont même atteint des plus hauts historiques. Sur le plan macro-économique, les marchés ont continué d'être portés par les anticipations de baisse des taux directeurs des banques centrales, en ligne avec les baisses d'inflation. La résilience de l'économie américaine continue de surprendre positivement, largement aidée par une politique budgétaire très expansionniste. Sur le plan micro-économique, après le très bon démarrage de la saison des résultats en janvier, d'autres publications ont soutenu la performance des marchés. Néanmoins, retiré de ces quelques publications exceptionnelles, le bilan de la saison des résultats est mitigé en Europe, avec des BPAs en baisse à deux chiffres et avec des entreprises qui ne surprennent plus autant positivement. Du côté des matières premières, le pétrole est remonté en début de période.

D'un point de vue sectoriel, les secteurs cycliques tels que la consommation discrétionnaire, les industrielles et la technologie ont largement dominé sur le mois de février, conséquence des publications de résultats qui ont surpris positivement. A l'inverse, les secteurs défensifs tels que l'immobilier et les services aux collectivités étaient à la peine. Depuis quatre mois maintenant, les marchés n'ont cessé de progresser à un rythme soutenu, en ligne avec les perspectives économiques qui s'améliorent. En parallèle, l'écart de performance se creuse entre les valeurs. D'une part, les valeurs exposées aux bonnes thématiques (l'intelligence artificielle, les valeurs cycliques) enregistrent des performances exceptionnelles alors que d'autres valeurs souffrent par manque de catalyseurs. De ce point de vue, certaines valorisations peuvent sembler élevées mais ramenées aux perspectives de profits de ces entreprises, la conclusion est plus favorable. Quant à nous, la recherche d'entreprises dotées d'un modèle économique solide et de bonnes perspectives de profits, à des valorisations attractives reste toujours notre moteur.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Mars 2024

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. Dans les pays émergents, les indicateurs ont plutôt montré des divergences entre régions. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Sur les marchés, les rendements obligataires sont restés orientés à la hausse et les actions ont poursuivi leur ascension.

Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entraîné par la surperformance du marché taiwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En tête, le secteur bancaire (+9,1%), le secteur de l'immobilier (+8,2%) et le secteur de l'énergie (+6,8%). Le secteur des biens de consommation de base (+1,5%) ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques (+2,2%) sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives. En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%).

## Avril 2024

En avril, les chiffres économiques américains ont fait état d'une conjoncture toujours dynamique malgré quelques déceptions. Ceux de la zone euro ont confirmé une légère amélioration à partir d'une situation très atone. La baisse de l'inflation, plus convaincante en zone euro qu'aux Etats-Unis, a conduit les marchés à anticiper que la BCE entamerait probablement son cycle de baisse des taux avant la Réserve fédérale. Sur les marchés, les rendements obligataires ont atteint en avril de nouveaux points hauts sur 2024 tandis que les grands indices d'actions ont, en majorité, reculé.

Les marchés actions ont souffert ce mois-ci, en raison de la crainte que la Réserve fédérale américaine n'assouplisse pas sa politique monétaire aussi rapidement qu'anticipé. En effet, des chiffres d'inflation plus forts qu'attendu, combinés à une résilience de la demande privée, ont forcé les investisseurs à réviser leurs prévisions de baisse de taux pour cette année. Les actions mondiales en ont pâti, le MSCI ACWI perdant (-2,9%). Les Etats-Unis reculent de -4,2% et sous-performent l'Europe (-1,3%). Les marchés de la zone euro (-2,5%) font moins bien, avec comme principaux détracteurs les Pays-Bas (-3,5%), l'Italie (-3,4%) et l'Allemagne (-3,3%). Hors zone euro, le marché britannique (+2,5%) a su tirer son épingle du jeu en avril du fait de sa forte exposition aux valeurs de l'énergie. Toujours côté marchés développés, le Japon (-1,1%) affiche une performance négative ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+1,2%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+6,4%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (-2,7%) sous-performent les valeurs défensives (+1,3%). En tête, le secteur de l'énergie (+6,4%), le secteur bancaire (+2,9%) et le secteur de la santé (+1,3%). Le secteur de l'assurance (-5,8%) ainsi que le secteur des biens de consommations cycliques (-5,2%) et de la technologie (-5,6%) sont les grands perdants. En Europe, les valeurs de croissance (-2,7%) sous-performent les valeurs dites « value » (+0,3%).

## Mai 2024

Les chiffres économiques parus en mai ont montré des inflexions divergentes de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, l'activité a semblé ralentir légèrement à partir d'une dynamique vigoureuse et l'inflation, bien que toujours élevée, n'a pas surpris à la hausse à la différence des mois précédents. En zone euro, le climat des affaires a poursuivi sa lente amélioration à partir d'une situation très atone et l'inflation a légèrement ré-accélééré après plusieurs mois de baisse. La BCE a continué de signaler une 1<sup>ère</sup> baisse de taux en juin tandis que la Fed n'a pas communiqué précisément sur la date de ses prochains mouvements. Sur les marchés, les rendements obligataires ont augmenté et les actions ont progressé.

Les marchés actions ont rebondi en mai suite à des publications de résultats rassurantes pour le T1. Le MSCI ACWI gagne (+3,5%). Les Etats-Unis augmentent de +4,6% et surperforment l'Europe (+2,3%). Les marchés de la Zone Euro (+1,7%) font moins bien. Les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne délivrent tous (+4,1%) et surperforment la zone euro, la France (+0,3%) sous-performe. Hors zone euro, c'est le marché suisse (+6%) qui a vraiment tiré son épingle du jeu en mai.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+1,1%) affiche une performance positive ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+0,2%) entraîné par la surperformance du marché taiwanais (+4,8%) ainsi que du marché chinois (+2,1%), mais sous-performe le MSCI Monde (+3,8%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+2,9%) surperforment les valeurs défensives (+1,3%). En tête, les financières (+4,3%), l'industrie (+4,1%) et le secteur de l'assurance (+4,4%). L'énergie (-2,7%) ainsi que les secteurs des biens de consommations cycliques (-0,6%) sont les grands perdants ce mois-ci. En Europe, les valeurs de croissance (+2,5%) surperforment les valeurs dites « Value » (+2,2%).

## Juin 2024

Au mois de juin, l'économie mondiale a confirmé un léger ralentissement et l'inflation a retrouvé une tendance baissière. La Banque centrale européenne (BCE) a initié une première baisse de taux alors que la Réserve Fédérale (Fed) et la Banque d'Angleterre préfèrent temporiser. Le marché obligataire est resté volatil dans un contexte (géo)politique incertain, alors que les marchés actions enregistrent une performance faible mais positive. Le dollar américain a gagné +1.2%, l'or oscille autour de \$2300 par once et le pétrole a progressé de 5%.

Les marchés d'action ont connu une performance agrégée faible mais positive en juin (+1.2% pour l'indice MSCI ACWI en USD), mais avec une forte disparité. En effet, les Etats-Unis (MSCI US +2.8%) ont largement surperformé l'Europe (-2.7% en USD) et la Chine (-6.4%). Ce sont les valeurs technologiques qui ont tiré le marché américain à la hausse, et le Nasdaq100 a progressé de 4.3%. Les valeurs de croissance ont largement surperformé le segment Value et les grandes capitalisations les moyennes et petites valeurs. En Europe, la France a nettement sous-performé et CAC40 a perdu -6.5%. Le Japon a légèrement consolidé en dollar suite à une nouvelle baisse du Yen qui a décroché à nouveau en l'absence de normalisation de la politique monétaire de la Banque du Japon. Les marchés émergents hors Chine ont profité de flux positifs, et progressent en agrégé de 4.3% (en USD) ce qui contraste fortement avec la performance du marché chinois. La volatilité des marchés d'actions reste faible et l'indice VIX mesurant la volatilité implicite du S&P500 reste proche des 13%.

## Juillet 2024

La reprise de l'activité en Europe s'est confirmée en juin certains pays ayant compensé les performances décevantes en Allemagne. Aux États-Unis, les marchés ont été dominés par les attentes de la politique monétaire de la Fed et les signaux de ralentissement économique. Les décisions de la BOJ et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont entraîné une volatilité accrue des marchés émergents. Les investisseurs restent attentifs aux développements économiques et aux décisions des banques centrales au second semestre.

Les marchés d'action ont consolidé en juillet avec -2.02% pour l'indice MSCI ACWI en USD. Les actions américaines ont baissé (MSCI US -2.75%) mais ont surperformé l'Europe où l'EuroStoxx50 perdait -3.3% en USD. Ce sont les valeurs technologiques qui ont précipité le marché américain à la baisse, illustré par le Nasdaq 100 qui pointe à -5.6%. Les grandes entreprises technologiques ont subi des prises de bénéfices après un premier semestre exceptionnel dans un contexte de restrictions d'exportations de puces vers la Chine. Du fait d'une anticipation de baisse de taux d'intérêt réels, les petites et moyennes valeurs ont surperformé les plus grosses avec un Russel 2000 à +7,49%. Les marchés européens ont montré des signes de nervosité, avec des secteurs comme le luxe pénalisé par une réduction des dépenses des consommateurs. Le CAC40 a perdu -2.5% dans un contexte d'incertitude politique française. La normalisation de la politique monétaire de la Banque du Japon a entraîné une chute importante du Nikkei 225 à -3,8%. Le marché chinois est resté volatil et a perdu plus de 3%. Les marchés émergents hors Chine sont restés assez stables malgré une hausse des tensions géopolitiques (+0.04% MSCI EM en USD). La volatilité des marchés d'actions s'est amplifiée et l'indice VIX mesurant la volatilité implicite du S&P500 s'est approché de 20% en fin de mois.

## Août 2024

Le mois d'août n'aura pas été de tout repos pour les investisseurs avec de forts mouvements des marchés d'action, une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon et des craintes de récession aux Etats-Unis dans un contexte (géo)politique instable. La croissance donne des signes de ralentissement et l'inflation se rapproche de l'objectif des banques centrales. Après une forte chute la première semaine, les marchés d'action terminent en légère hausse, alors que les taux d'intérêts ont globalement baissé.

Le scénario de ralentissement marqué de l'économie qui était depuis plusieurs mois écarté par les investisseurs est revenu sur le devant de la scène. Ce changement de narratif, associé à la hausse surprise des taux de la Banque du Japon et la chute du marché japonais, ainsi qu'une dégradation des perspectives de certaines grandes valeurs américaines, ont entraîné une chute brutale des marchés d'action.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

L'indice MSCI ACWI a perdu plus de 6% en une semaine. Après cette chute initiale importante, les marchés développés ont fortement rebondi, en particulier aux États-Unis, où le S&P 500 s'est rapproché des plus hauts de juillet. Cependant, cette reprise a été inégale et on assiste à une rotation vers les valeurs défensives et les cycliques au détriment des valeurs technologiques.

Aux États-Unis, les marchés actions ont eu des résultats mitigés. Le S&P 500 a terminé le mois en hausse de 1,3 %, tandis que le NASDAQ recule légèrement de 0,5 %. Cette baisse reflète les incertitudes macroéconomiques croissantes et les révisions à la baisse des prévisions de bénéfices dans le secteur technologique. Par exemple, les résultats de Nvidia en ligne avec les attentes ont pourtant entraîné une chute de 7% car les perspectives ont été jugées décevantes. Le secteur technologique a subi des prises de bénéfices après un fort début d'année, tandis que les valeurs défensives ont mieux résisté.

En Europe, les marchés ont montré une certaine résilience en terminant le mois dans le vert. L'Eurostoxx 50 a progressé de 2% en août, soutenu par des gains dans les secteurs de la consommation cyclique et de la technologie. Le DAX allemand a enregistré une hausse de 2,3 %. Le CAC40 continue de sous performer les marchés européens. Une hausse moins importante outre-manche avec le FTSE 100 qui grapple seulement de 0,5 %.

Le marché japonais a été très volatil en conséquence de la hausse des taux surprise de la BoJ et du renforcement du Yen en conséquence. Le Topix a chuté de près de 20% début août pour finalement terminer en baisse de -3.6%. Malgré cette chute, le Topix reste en hausse de 15% depuis le début de l'année.

## Septembre 2024

Le mois de septembre aura été marqué par une poursuite des baisses des taux directeur des banques centrales et des annonces importantes des autorités chinoises pour soutenir l'économie. L'inflation continue de baisser dans les économies avancées, et les craintes de récession persistent alors que de nombreux indicateurs prédisent une décélération du secteur manufacturier. Les indices actions ont marqué des plus haut et les taux d'intérêt à court et long terme ont baissé. Le dollar baisse alors que l'or continue sa progression. Le pétrole a souffert des perspectives de baisse de la demande et d'un manque de cohésion de l'OPEP.

Les marchés actions sont restés volatils en septembre, particulièrement dans le secteur technologique. Le S&P 500 a terminé le mois en hausse de 1,6 % battant de nouveaux records, après un rebond des secteurs défensifs tels que la consommation de base et la santé, signe d'une déconcentration du marché. De son côté, le NASDAQ, plus exposé aux valeurs technologiques, a profité de la baisse des taux pour gagner plus de 2,2 %. En Europe, l'indice EuroStoxx50 était quasi inchangé sur le mois et continue de sous-performer les États-Unis. Le DAX allemand a également progressé de 2,7 %, tandis que le CAC 40 réussit à terminer sur une note positive en fin de mois grâce à la bonne performance des valeurs du luxe dans le sillage du marché chinois. Les mesures annoncées en Chine ont incité les investisseurs à se repositionner sur ces valeurs du luxe qui sont particulièrement sensibles au marché asiatique. Au Japon, le Nikkei 225 peine à se remettre du mini-krach du début du mois d'août, il a ainsi continué à chuter de 2 %. C'est d'ailleurs un des seuls indices à finir le mois dans le rouge. Les marchés émergents ont, quant à eux, affiché des performances contrastées. L'indice MSCI China a connu en fin de mois une hausse vertigineuse de 20 % en quelques jours, porté par le plan de relance économique chinois et rattrapant ainsi le retard accumulé depuis le début de l'année. L'Inde a continué sa progression avec une hausse 2% du NIFTY 50.

## Octobre 2024

Octobre a été marqué par une poursuite de la baisse de l'inflation particulièrement en Europe, et un ralentissement de l'activité économique en Chine et en Allemagne alors que l'économie américaine reste résiliente. Malgré ce contexte plutôt favorable aux baisses de taux directeurs, les taux d'intérêt à court et moyen terme ont augmenté face au double défi géopolitique et de finances publiques auquel les gouvernements occidentaux sont confrontés. Les tensions au Moyen-Orient ont provoqué une forte volatilité pétrole avec des hausses temporaires à \$81 par baril de Brent, suivi d'une correction rapide à \$73 en fin de mois. Sur les marchés, la volatilité a été élevée pour les indices actions. Le dollar s'est renforcé face à plusieurs devises, l'or a passé la barre des 2700\$ l'once, et les matières premières ont évolué au gré des événements géopolitiques.

Les marchés actions ont globalement consolidé avec une reprise de la volatilité. Aux États-Unis, le S&P 500 a atteint de nouveaux sommets au cours du mois mais termine en baisse de -1,0 % suite à plusieurs publications de résultats d'entreprise décevants, d'incertitudes sur les baisses de taux et du résultat des élections (fiscalité des entreprises). Le Nasdaq, soutenu par une bonne performance des valeurs technologiques, a enregistré la plus faible baisse parmi les indices américains à -0,8 %, tandis que le Dow Jones a baissé de -2,0 %.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

En Europe, la consolidation a été plus marquée avec l'EuroStoxx50 perdant -3,5 %. Le CAC40 a également terminé en recul de -3,7 %, suite à des publications en dessous des attentes pour les valeurs du luxe et de l'énergie. En Allemagne, le DAX30 a affiché une baisse modérée de -1,3 %, portée par une amélioration des perspectives sur le secteur industriel. En Asie, le MSCI China a corrigé de -5,9 %, consolidant les gains obtenus en septembre après l'annonce des réformes, tandis que le Nikkei 225 a progressé de 3,1 % au Japon, bénéficiant d'une dynamique positive des valeurs exportatrices. En Inde, l'indice principal a perdu plus de 6,2 % sous l'effet d'une correction sectorielle, notamment dans les biens de consommation, en raison des pressions économiques globales. L'indice MSCI Emergents termine en baisse de -3,8%

## Novembre 2024

Le mois de novembre 2024 a été marqué par l'élection de Donald Trump aux États-Unis, une détérioration des perspectives économiques en Europe et des défis croissants pour les pays émergents en particulier la Chine. Les marchés financiers positionnés pour une victoire de Trump, ont subi une forte volatilité des taux d'intérêts, et oscillé entre opportunités sectorielles et prudence face aux incertitudes. Le dollar s'est renforcé, le pétrole termine inchangé malgré une forte volatilité et l'or a perdu 3,7%. Les thématiques liées à l'intelligence artificielle restent des moteurs de performance, mais l'attentisme s'est peu à peu installé. En effet, depuis l'élection de Donald Trump, les investisseurs s'inquiètent des répercussions des tensions commerciales à venir sur l'inflation et la politique monétaire de la Fed.

Les marchés actions terminent le mois avec des performances contrastées. Aux États-Unis, les indices boursiers ont atteint de nouveaux sommets suite l'élection de Donald Trump, portés par les anticipations de baisses d'impôts et de mesures favorables aux entreprises. Le S&P 500 a franchi les 6 000 points, terminant le mois en hausse de 5,7 %, et surperformant les autres indices. Le Nasdaq a progressé de 5,2 % soutenu par Nvidia et Amazon, et le Dow Jones a enregistré une hausse plus faible à 4,6 %. En Europe, les marchés actions ont souffert des incertitudes politiques en France et en Allemagne et d'une détérioration des perspectives. L'indice STOXX50 a reculé de -0,5 %. Le CAC40 a sous-performé avec une nouvelle baisse mensuelle de -1,6 % retrouvant les plus bas d'août. En revanche, le DAX30 allemand a mieux résisté marquant une hausse de 2,9 % grâce aux valeurs technologiques et au secteur industriel hors auto. En Asie, la situation reste contrastée. Le Nikkei 225 a chuté en fin de mois de -2,2 %, à cause d'une demande moins soutenue pour les secteurs technologiques et d'une hausse du Yen. De son côté, le MSCI China a chuté de -4,4 %, reflétant les inquiétudes sur l'efficacité des politiques de relance et les tensions avec les États-Unis. L'indice MSCI EM ex China recule de -3,3 %. En Inde, l'indice Nifty a progressé de 1,2 %, marqué par une reprise dans certains secteurs cycliques.

## Décembre 2024

En décembre, des données économiques solides en provenance des États-Unis ont contribué à rassurer les investisseurs sur les perspectives de croissance à moyen terme. La Réserve Fédérale a de nouveau baissé ses taux directeurs de -25 points de base (pdb) dans la fourchette [4,25% - 4,5%], elle reste néanmoins vigilante face au risque de reprise de l'inflation. En Europe, la croissance économique a continué de donner des signes de faiblesse. L'inflation de la zone euro devrait rester supérieure à l'objectif de 2 % de la BCE qui a pourtant baissé ses taux directeurs de 25 pdb ramenant le taux de dépôt à 3,00%. Dans ce contexte, les rendements obligataires sont en hausse au cours du mois tandis que le marché action présente des résultats contrastés face à une volatilité persistante.

Aux États-Unis, les marchés actions ont été volatils et présentent des résultats contrastés. Le S&P500 a corrigé à la fin du mois, terminant en baisse de -2,50 % en USD après avoir franchi à plusieurs reprises la barre historique des 6000. Le Nasdaq a également subi une correction de -4,4 % après avoir dépassé les 22 000 points. Cependant, il termine le mois inchangé à +0,39 % grâce à la performance des 7 Magnifiques (+ 5,32 %). Malgré une correction de fin d'année, les indices américains auront largement surperformé les autres indices en 2024. Le S&P500 affiche une performance de + 23,3% en dollar sur l'année, tandis que le Nasdaq clôture à + 24,9%. Il faut remonter à 1998 et 1999 pour trouver deux années consécutives de hausse du S&P500 supérieure à 20%. Près de la moitié (46 %) de la performance annuelle provient de cinq titres (Nvidia, Apple, Amazon, Google et Broadcom), tandis que le S&P 500 à pondération égale a enregistré une performance de 13 %. La victoire des Républicains aux élections a entraîné des flux internationaux importants vers les actions américaines essentiellement via des ETFs.

En Europe, les indices actions terminent décembre en hausse, après une année décevante. L'Eurostoxx50 affiche une performance de +1,91% sur le mois. Les divergences sectorielles sont cependant marquées et les géants européens (Granolas) terminent en baisse de -0,25%.

Le CAC40 clôture en hausse de +2,01%, tiré par une bonne performance du luxe, profitant des effets d'annonce du

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

gouvernement chinois. Le DAX30 allemand affiche également une performance solide de +1.44% après avoir franchi les 20000 points.

En Asie, le Nikkei225 termine le mois en baisse de -0.60%, pénalisé par l'affaiblissement du yen face au dollar. Le MSCI China affiche, lui, une performance de +2.63%. Ce rebond témoigne d'un regain de confiance dans la capacité du gouvernement à soutenir son économie après plusieurs trimestres de ralentissement.

De décembre 2023 à décembre 2024, la performance de la Part 703 est de 1,65%. Celle du benchmark est de -1,03% avec une tracking error de 3,68%.

De décembre 2023 à décembre 2024, la performance de la Part 723 est de 1,90%. Celle du benchmark est de -1,03% avec une tracking error de 3,69%.

De décembre 2023 à décembre 2024, la performance de la Part 753 est de 2,27%. Celle du benchmark est de -1,03% avec une tracking error de 3,68%.

De décembre 2023 à décembre 2024, la performance de la Part CAP PER est de 1,66%. Celle du benchmark est de -1,03% avec une tracking error de 3,05%.

De décembre 2023 à décembre 2024, la performance de la Part C ASSUREUR est de 2,28%. Celle du benchmark est de -1,03% avec une tracking error de 3,07%.

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT AUREUS ISR FCP	26 478 045,70	29 645 807,65
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT FCP	22 634 912,92	27 503 149,33
AMUNDI ETF EURO STOXX 50 UCITS	12 538 201,84	21 388 420,80
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV - AMUNDI MSCI EMU SMALL CAP ESG	18 505 700,16	10 137 392,28
GOLDMAN SACHS GLOBAL SMALL CAP CORE EQUITY SICAV	8 095 029,38	15 545 072,90
ISHARES DJ EUROSTOXX MIDCAP FD	22 070 490,24	-
CPR AMBITION FRANCE FCP	11 290 725,80	6 867 808,26
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE FCP	8 047 846,69	8 373 037,31
ISHARES DJ EURO STOXX SMALL CAP DIS	2 355 291,97	11 986 074,24
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP - Z EUR (C)	3 247 052,49	5 902 094,51

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## Informations spécifiques

### Droits de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du fonds.

### Fonds et instruments du groupe

- Cette information est présentée dans l'Annexe aux Comptes annuels - Compléments d'information relatif au Bilan et au Compte de résultat. (Autres informations).

### Calcul du risque global

#### • Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

#### • Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 99,72%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 100%.

- Droit de remploi du collatéral : 100%

Un taux de 100% correspond à un portefeuille sans effet de levier.

### Gestion de la liquidité :

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

### Gestion des risques :

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative d'un OPC. En cas de souscriptions et/ou de rachats significatifs dans l'OPC, ce mécanisme permet d'ajuster la valeur liquidative à la hausse ou à la baisse selon la variation du solde net des souscriptions/rachats afin de protéger les porteurs actuels de l'effet de dilution généré par les coûts de réaménagement du portefeuille.

Ce mécanisme de Swing Pricing se traduit par une répartition différente des coûts entre les investisseurs présents et les investisseurs entrants/sortants. Son déclenchement ne génère pas de coûts supplémentaires pour les investisseurs déjà présents dans l'OPC concerné.

Les coûts de réaménagement du portefeuille (frais de transaction, taxes, coûts de liquidité...) liés aux souscriptions/rachats sont supportés par les investisseurs entrants ou sortants ayant généré des mouvements de souscriptions/rachats importants.

La mise en œuvre du Swing Pricing n'entraîne pas de changement des modalités de souscriptions / rachats.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

La méthode de Swing Pricing appliquée par le groupe Amundi est celle avec seuil de déclenchement : le Swing Pricing sera appliqué sur la valeur liquidative, uniquement lorsque le solde net de souscriptions / rachats aura atteint un seuil prédéfini.

Si le seuil de déclenchement est atteint, la valeur liquidative est « swinguée » i.e. sa valeur est ajustée d'un montant déterminé par un facteur d'ajustement apporté à la valeur liquidative : le facteur de swing

L'ajustement de la valeur liquidative se fait à la hausse en cas de collecte nette positive (souscriptions > rachats) ou à la baisse en cas de collecte nette négative (rachats > souscriptions).

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

La connaissance des paramètres ou informations de nature à déclencher le Swing Pricing peuvent créer des situations de conflit d'intérêt. Ceux-ci sont prises en compte dans la cartographie des risques de conflit d'intérêt de Société Générale Gestion. Ces paramètres sont par conséquent confidentiels et non communicables de manière à préserver l'intérêt des investisseurs.

## **Règlements SFDR et taxonomie :**

### **Article 6**

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives\* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

\* *Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Le risque de contrepartie défini par l'équipe d'analyse crédit de la Société de gestion sur la base d'une étude interne extrêmement détaillée. Cette analyse est menée séparément sur le marché monétaire et sur le marché obligataire,
- La compétitivité des prix évaluée à partir d'un état de reporting fourni par les tables de négociation,
- La qualité de l'exécution et du dénouement des opérations évaluée par un état de reporting fourni par le middle office,
- La qualité de la recherche.
- La demande d'entrée en relation avec un nouvel intermédiaire financier, à l'initiative d'un négociateur ou d'un gérant, doit être présentée à la Direction des Risques de la Société de gestion pour accord.

Le document « politique d'exécution » est disponible sur le site internet de SOCIETE GENERALE GESTION : [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr).

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Le compte rendu relatif au frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de S2G [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) ou adressé à tout porteur qui en ferait la demande.

### Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Société Générale Gestion produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde<sup>1</sup>, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Société Générale Gestion a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité<sup>2</sup>. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG<sup>3</sup> :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion de Société Générale Gestion,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF de Société Générale Gestion, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

### Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions<sup>4</sup>,
- armes chimiques et biologiques<sup>5</sup>,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies<sup>6</sup>.

### Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

- charbon thermique<sup>7</sup>,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)<sup>8</sup>,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

## **Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :**

### **• Charbon thermique**

Société Générale Gestion a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Société Générale Gestion a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Société Générale Gestion exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Société Générale Gestion exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Société Générale Gestion exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante<sup>9</sup>.

### **• Hydrocarbures non conventionnels**

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Société Générale Gestion applique une gestion discrétionnaire.

Société Générale Gestion exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

### **• Tabac**

Société Générale Gestion pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Société Générale Gestion applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Société Générale Gestion exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Société Générale Gestion applique une gestion discrétionnaire.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## • Armement nucléaire

Société Générale Gestion restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Société Générale Gestion exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

## • Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Société Générale Gestion exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Société Générale Gestion a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Société Générale Gestion met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

<sup>1</sup> Sources Société Générale Gestion Décembre 2024

<sup>2</sup> Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable de Société Générale Gestion disponible sur le site [www.sociétégénéralegestion.fr](http://www.sociétégénéralegestion.fr)

<sup>3</sup> Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion de Société Générale Gestion, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable de Société Générale Gestion

<sup>4</sup> Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

<sup>5</sup> Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

<sup>6</sup> Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

<sup>7</sup> Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

<sup>8</sup> Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

<sup>9</sup> Société Générale Gestion effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

## Politique de rémunérations

### 1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Société Générale Gestion est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

## 1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Société Générale Gestion à l'ensemble de son personnel (87 bénéficiaires <sup>1</sup>) s'est élevé à 7 748 310 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Société Générale Gestion sur l'exercice : 5 940 540 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Société Générale Gestion sur l'exercice : 1 807 770 euros, soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (3 bénéficiaires) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (aucun bénéficiaire), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

<sup>1</sup> Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

## 1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

## 2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Deloitte & Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
www.deloitte.fr

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

## AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :  
Société Générale Gestion

91-93, boulevard Pasteur  
75015 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

Aux porteurs de parts du FCPE AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris (le-de-France)  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles  
S32 028 041 RCS Nanterre  
TVA : FR 62 572 028 041  
Une entité du réseau Deloitte



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 25 juin 2025

Paris La Défense, le 25 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A blue ink signature of Stéphane COLLAS, written in a cursive style over a horizontal line.

Stéphane COLLAS

A blue ink signature of Jean-Marc LECAT, written in a cursive style over a horizontal line.

Jean-Marc LECAT

## Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Bilan Actif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-	-
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A) <sup>(1)</sup></b>	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé <i>(uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)</i>	-	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé <i>(uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)</i>	-	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) <sup>(1)</sup></b>	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé <i>(uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)</i>	-	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé <i>(uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)</i>	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) <sup>(1)</sup></b>	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé <i>(uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)</i>	-	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé <i>(uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)</i>	-	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé <i>(uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)</i>	-	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé <i>(uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)</i>	-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>260 940 466,01</b>	-
OPCVM	260 940 466,01	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Bilan

### Actif (suite)

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Dépôts (F)</b>	-	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Prêts (I)</b>	-	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-	-
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)</b>	<b>260 940 466,01</b>	-
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>185 010,49</b>	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>261 575,10</b>	-
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>446 585,59</b>	-
<b>Total Actif I + II</b>	<b>261 387 051,60</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## BILAN

### Passif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	256 614 689,75	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	4 620 037,16	-
<b>Capitaux propres I</b>	<b>261 234 726,91</b>	-
<b>Passifs de financement II <sup>(1)</sup></b>	-	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II) <sup>(1)</sup></b>	-	-
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	-	-
<b>Emprunts</b>	-	-
<b>Autres passifs éligibles (C)</b>	-	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A + B + C</b>	-	-
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>152 324,69</b>	-
<b>Concours bancaires</b>	-	-
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>152 324,69</b>	-
<b>Total Passifs: I + II + III + IV</b>	<b>261 387 051,60</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Compte de résultat

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	2 327 997,24	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC <sup>(1)</sup>	88 860,53	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	48 667,20	-
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>2 465 524,97</b>	<b>-</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-2 946,82	-
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-2 946,82</b>	<b>-</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>2 462 578,15</b>	<b>-</b>
<b>Autres produits :</b>		
Frais pris en charge par l'entreprise	42 843,36	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	29 219,72	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 286 093,48	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-2 270,68	-
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-1 216 301,08</b>	<b>-</b>
<b>Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B</b>	<b>1 246 277,07</b>	<b>-</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-40 924,44</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.  
\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Sous-total revenus nets I = C + D</b>	<b>1 205 352,63</b>	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	7 123 068,97	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-62 613,04	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>7 060 455,93</b>	-
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>304 202,21</b>	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F</b>	<b>7 364 658,14</b>	-
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-5 196 205,10	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	10 617,41	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>-5 185 587,69</b>	-
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>1 235 614,08</b>	-
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>-3 949 973,61</b>	-
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
<b>Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III - IV - V</b>	<b>4 620 037,16</b>	<b>-</b>

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## Annexe

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Stratégie et profil de gestion

### Objectif de gestion :

La recherche, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice composite suivant (dividendes nets réinvestis, en euro, cours de clôture): 40% Euro Stoxx Mid + 20% Euro Stoxx Small + 30% MSCI EMU Micro Cap + 10% ENTERNEXT PEA-PME 150, après prise en compte des frais courants.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

<i>Exprimés en EUR</i>	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actif net total</b>	<b>261 234 726,91</b>	241 563 091,24	217 133 469,98	243 082 167,47	167 778 005,50
	<b>31/12/2024</b>	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Part 703</b>					
<b>QS0002905642</b>					
Actif net	<b>118 550 503,60</b>	113 911 130,13	96 492 270,06	110 970 839,85	81 367 361,62
Nombre de parts	<b>2 411 509,275</b>	2 355 461,829	2 179 460,885	2 009 000,136	1 783 660,953
Valeur liquidative unitaire	<b>49,1602</b>	48,3604	44,2734	55,2368	45,6181
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>1,54</b>	1,60	0,44	3,35	0,24

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>Part 723</b>					
<b>QS0002905659</b>					
Actif net	<b>132 610 948,68</b>	118 710 009,98	112 208 687,90	122 825 494,29	80 130 558,84
Nombre de parts	<b>3 723 770,286</b>	3 396 674,719	3 515 439,351	3 091 422,232	2 447 810,274
Valeur liquidative unitaire	<b>35,612</b>	34,9488	31,9188	39,7310	32,7356
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>1,20</b>	1,24	0,38	2,50	0,24

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>Part 753</b>					
<b>QS0002905667</b>					
Actif net	<b>10 068 487,15</b>	8 939 806,30	8 432 422,59	9 285 722,49	6 280 085,04
Nombre de parts	<b>253 790,914</b>	230 451,413	238 860,862	212 084,146	174 726,033
Valeur liquidative unitaire	<b>39,6723</b>	38,7925	35,3026	43,7831	35,9424
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>1,48</b>	1,49	0,56	2,89	0,38

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>Part CAP PER</b>					
<b>FR0014001EG1</b>					
Actif net	4 737,20	2 095,67	44,72	55,43	-
Nombre de parts	94,694	42,587	1,000	1,000	-
Valeur liquidative unitaire	50,0264	49,2091	44,7200	55,4300	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	1,57	1,61	0,75	2,93	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>Part C ASSUREUR</b>					
<b>FR0014001EH9</b>					
Actif net	50,28	49,16	44,71	55,41	-
Nombre de parts	1,00	1,000	1,000	1,000	-
Valeur liquidative unitaire	50,28	49,1600	44,7100	55,4100	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	1,85	1,58	0,74	2,92	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

### **Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)**

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### **Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice**

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les coupons ou intérêts des dépôts et instruments financiers à revenus fixe sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Les frais de négociation (ou de transaction) sont enregistrés dans un compte spécifique de capitaux propres ; ils sont exclus du prix de cession et du coût d'acquisition des instruments financiers.

Conformément au règlement du FCP, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les engagements hors bilan sur les instruments à terme fermes sont présentés à leur valeur de liquidation calculée sur la base du cours de valorisation des positions en portefeuille à l'arrêté des comptes, les instruments à terme conditionnels étant traduits en équivalent sous-jacent.

Les frais de gestion comprennent les frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes). Ces frais regroupent principalement les commissions dues au titre de la gestion administrative, comptable et financière, ainsi que la rémunération des prestataires extérieurs. Ils n'incluent pas les frais de négociation (ou de transaction).

Les rétrocessions de frais de gestion perçues au titre des investissements réalisés pour le compte de l'OPC dans les parts ou actions d'autres OPC et fonds d'investissement sont affectées à l'OPC par versement direct. Les rétrocessions de frais de gestion sont provisionnées sur la base du dernier versement reçu, les provisions sont ensuite ajustées à réception du dernier flux. Ces montants sont déduits du total des frais de gestion supportés par l'OPC qui est présenté dans le Compte de résultat.

Les frais de gestion pris en charge par l'OPC sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

Les frais de gestion pris en charge par l'entreprise sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors des facturations en décembre.

La commission de gestion administrative est provisionnée sur la base de l'actif net, les frais facturés venant en diminution des dotations effectuées.

Le montant des Honoraires du Contrôleur Légal des comptes pour cet exercice est de 2 030,40 euros à la charge de la société de gestion.

## Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

## Devise de comptabilité

EUR.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## **Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

## **Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

## **Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

## **Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

## **Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Les revenus et les plus-values nettes réalisées des avoirs compris dans le Fonds sont obligatoirement réinvestis et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>241 563 091,24</b>	-
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) <sup>(1)</sup>	67 176 519,16	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-50 626 028,80	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 246 277,07	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	7 060 455,93	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-5 185 587,69	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>261 234 726,91</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

### Part 703

QS0002905642	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	518 000,965	25 776 498,12
Parts rachetées durant l'exercice	-461 953,519	-22 756 280,41
<b>Solde net des souscriptions/rachats</b>	<b>56 047,446</b>	<b>3 020 217,71</b>

### Part 703

	En montant
Commissions de souscription acquises	723,26
Commissions de rachat acquises	-
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>723,26</b>

### Part 723

QS0002905659	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 051 137,306	38 525 486,51
Parts rachetées durant l'exercice	-724 041,739	-25 993 527,46
<b>Solde net des souscriptions/rachats</b>	<b>327 095,567</b>	<b>12 531 959,05</b>

### Part 723

	En montant
Commissions de souscription acquises	834,1
Commissions de rachat acquises	-
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>834,1</b>

### Part 753

QS0002905667	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	70 334,233	2 871 916,23
Parts rachetées durant l'exercice	-46 994,732	-1 876 213,01
<b>Solde net des souscriptions/rachats</b>	<b>23 339,501</b>	<b>995 703,22</b>

### Part 753

	En montant
Commissions de souscription acquises	61,08
Commissions de rachat acquises	-
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>61,08</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Part CAP PER

<b>FR0014001EG1</b>	<b>En parts</b>	<b>En montant</b>
Parts souscrites durant l'exercice	52,263	2 618,30
Parts rachetées durant l'exercice	-0,156	-7,92
<b>Solde net des souscriptions/rachats</b>	<b>52,107</b>	<b>2 610,38</b>

<b>Part CAP PER</b>	<b>En montant</b>
Commissions de souscription acquises	0,03
Commissions de rachat acquises	-
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,03</b>

## Part C ASSUREUR

<b>FR0014001EH9</b>	<b>En parts</b>	<b>En montant</b>
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-	-
<b>Solde net des souscriptions/rachats</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Part C ASSUREUR</b>	<b>En montant</b>
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>-</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part EUR	Nombre de parts	Valeur liquidative en devise de la part
QS0002905642	Part 703	Capitalisable	EUR	118 550 503,60	2 411 509,275	49,1602
QS0002905659	Part 723	Capitalisable	EUR	132 610 948,68	3 723 770,286	35,612
QS0002905667	Part 753	Capitalisable	EUR	10 068 487,15	253 790,914	39,6723
FR0014001EG1	Part CAP PER	Capitalisable	EUR	4 737,20	94,694	50,0264
FR0014001EH9	Part C ASSUREUR	Capitalisable	EUR	50,28	1	50,28

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Total</b>	-	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>

### Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

### Ventilation par nature de taux

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	<b>Exposition +/-</b>	<b>Taux fixe +/-</b>	<b>Taux variable ou révisable +/-</b>	<b>Taux indexé +/-</b>	<b>Autre ou sans contrepartie de taux +/-</b>
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	<b>261,58</b>	-	-	-	261,58
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Options	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Swaps	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Autres instruments financiers	<b>N/A</b>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>261,58</b>	-	-	-	<b>261,58</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

### Ventilation par durée résiduelle

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	261,58	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>261,58</b>	-	-	-	-	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	<b>GBP +/-</b>	<b>USD +/-</b>	<b>Devise 03 +/-</b>	<b>Devise 04 +/-</b>	<b>Autres devises +/-</b>
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	145,67	53,89	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>145,67</b>	<b>53,89</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	<b>Invest. Grade</b> +/-	<b>Non Invest. Grade</b> +/-	<b>Non notés</b> +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux <sup>(1)</sup> dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

<sup>(1)</sup> Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
<b>Créances</b>		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
<b>Dettes</b>		
Collatéral espèces	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010247783	ODDO BHF AVENIR EURO FCP	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	Actions	France	EUR	14 157 109,09
FR0010482984	QUADRATOR SRI	MONTPENSIER FINANCE	Actions	France	EUR	7 726 832,76
FR0013111382	ECHIQUEUR ENTREPRENEUR G EUR	SICAV ECHIQUEUR	Actions	France	EUR	20 056 821,30
FR0013128824	AMUNDI ACTIONS PME FCP PARTS SC 3 DECIMALES	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	49 759 800,81
FR0013245727	BFT FRANCE FUTUR ISR CLIMAT SICAV	BFT Investment Managers	Actions	France	EUR	6 399 349,56
FR0013277837	AMUNDI MULTI GERANTSPEAPME PART S	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	29 084 584,62
FR0013532728	CPR AMBITION FRANCE FCP	CPR ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	10 474 648,93
FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE FCP	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Monétaire	France	EUR	535 233,60
FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT FCP	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Monétaire	France	EUR	2 368 853,69
FR001400EKQ6	BFT FRANCE PME FCP	BFT INVESTMENT MANAGERS	Actions	France	EUR	2 767 940,80
IE00B02KXL92	ISHARES DJ EUROSTOXX MIDCAP FD	BlackRock Asset Management Ireland Ltd	Fonds indiciel (ETF)	Irlande	EUR	67 835 684,06
LU0328436547	GOLDMAN SACHS GLOBAL SMALL CAP CORE EQUITY SICAV	Goldman Sachs Asset Management B.V.	Actions	Luxembourg	EUR	7 350 576,68
LU1303940941	MANDARINE FUNDSEUROPE MICROCAP SICAV	Mandarine Gestion	Actions	Luxembourg	EUR	4 968 774,20
LU1598689153	AMUNDI MSCI EMU SMALL CAP ESG CTB NET ZERO AMBITION	Amundi Luxembourg S.A	Fonds indiciel (ETF)	Luxembourg	EUR	7 780 717,52
LU1600319138	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP - Z EUR (C)	Amundi Luxembourg	Actions	Luxembourg	EUR	21 041 181,65
LU1681047236	AMUNDI ETF EURO STOXX 50 UCITS	Amundi Luxembourg S.A	Fonds indiciel (ETF)	Luxembourg	EUR	5 303 910,33
LU1920216006	ELEVA LEADERS SMALL AND MIDCAP EUROPE FUND	Eleva Capital S.AS	Actions	Luxembourg	EUR	2 013 072,00

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU2182388152	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI PRIME UK MID AND SMALL	Amundi Luxembourg S.A	Fonds indiciel (ETF)	Luxembourg	GBP	1 315 374,41
<b>Total</b>						<b>260 940 466,01</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### Créances et dettes - ventilation par nature

31/12/2024

<b>Créances</b>	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	8 307,16
Souscriptions à recevoir	176 703,33
<b>Total des créances</b>	<b>185 010,49</b>
<b>Dettes</b>	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-126 543,40
Rachats à payer	-9 880,35
Provisions commissions de mouvements	-15 900,94
<b>Total des dettes</b>	<b>-152 324,69</b>
<b>Total des créances et dettes</b>	<b>32 685,80</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion.

Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème	Prise en charge Fonds/Entreprise
Frais de gestion financière	Actif net	AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR - ASSUREUR : 0,90% TTC maximum	Fonds
		AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 753 : 0,60% TTC maximum	Entreprise
		AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 723 : 0,24% TTC maximum 0,36% TTC maximum	Entreprise Fonds
		AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 703 : 0,60% TTC maximum	Fonds
		AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR - PER : 0,60% TTC maximum	Fonds
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR - ASSUREUR : 0,10% TTC	Fonds
		AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 753 : 0,10% TTC	Fonds

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème	Prise en charge Fonds/Entreprise
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 723 : 0,10% TTC	Fonds
		AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 703 : 0,10% TTC	Fonds
		AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR - PER : 0,10% TTC	Fonds
Frais indirects :			
-Commission de souscription	Actif net	0,50% TTC maximum	Sans objet
- Commission de rachat	Actif net	0,50% TTC maximum	Sans objet
- Frais de gestion	Actif net	2,90 % TTC l'an maximum	Fonds
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Sans objet

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

**Commissions de surperformance** : les OPC à vocation générale dans lesquels investit le Fonds peuvent comprendre des frais de gestion variables qui sont au plus égaux à 30 % de la surperformance réalisée par l'OPC par rapport à l'évolution de son indice de référence sur la même période.

Peuvent s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus, les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers au titre de la gestion du fonds.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Part 703

<b>QS0002905642</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	734 803,68
Frais fixes en % actuel	0,63
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	13 153,51
Autres frais pris en charge par l'entreprise	-

## Part 723

<b>QS0002905659</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	508 066,07
Frais fixes en % actuel	0,39
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	14 954,37
Autres frais pris en charge par l'entreprise	-

## Part 753

<b>QS0002905667</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	2 625,76
Frais fixes en % actuel	0,03
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	1 111,62
Autres frais pris en charge par l'entreprise	-

## Part CAP PER

<b>FR0014001EG1</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	25,27
Frais fixes en % actuel	0,63
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	0,22
Autres frais pris en charge par l'entreprise	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Part C ASSUREUR

FR0014001EH9	31/12/2024
Frais fixes	0,02
Frais fixes en % actuel*	0,90
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-
Autres frais pris en charge par l'entreprise	-

\* Le taux affiché correspond au taux paramétré. Comme les encours de la part ASSUREUR sont très faibles, les frais réels ne reflètent pas fidèlement le taux paramétré.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Engagements reçus et donnés

<b>Autres engagements (par nature de produit)</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Garanties reçues</b>	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
<b>Garanties données</b>	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Engagements de financement reçus mais non encore tirés</b>	-
<b>Engagements de financement donnés mais non encore tirés</b>	-
<b>Autres engagements hors-bilan</b>	-
<b>Total</b>	-

## Acquisitions temporaires

<b>Autres engagements (par nature de produit)</b>	<b>31/12/2024</b>
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>			
	FR0013128824	AMUNDI ACTIONS PME FCP PARTS SC 3 DECIMALES	49 759 800,81
	LU1681047236	AMUNDI ETF EURO STOXX 50 UCITS	5 303 910,33
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT FCP	2 368 853,69
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE FCP	535 233,60
	LU1600319138	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP - Z EUR (C)	21 041 181,65
	LU2182388152	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI PRIME UK MID AND SMALL	1 315 374,41
	LU1598689153	AMUNDI MSCI EMU SMALL CAP ESG CTB NET ZERO AMBITION	7 780 717,52
	FR0013277837	AMUNDI MULTI GERANTSPEA PME PART S	29 084 584,62
	FR0013245727	BFT FRANCE FUTUR ISR CLIMAT SICAV	6 399 349,56
	FR001400EKQ6	BFT FRANCE PME FCP	2 767 940,80
	FR0013532728	CPR AMBITION FRANCE FCP	10 474 648,93
<b>Total</b>			<b>136 831 595,92</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Détermination et ventilation des sommes distribuables

### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Revenus nets</b>	<b>1 205 352,63</b>	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 205 352,63</b>	-
Report à nouveau	-	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 205 352,63</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

#### Part 703

QS0002905642	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	373 319,66	-
<b>Total</b>	<b>373 319,66</b>	-
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Part 723

QS0002905659

31/12/2024

\*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	739 349,96	-
<b>Total</b>	<b>739 349,96</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## Part 753

QS0002905667

31/12/2024

\*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	92 667,62	-
<b>Total</b>	<b>92 667,62</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Part CAP PER

FR0014001EG1	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	14,95	-
<b>Total</b>	<b>14,95</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## Part C ASSUREUR

FR0014001EH9	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,44	-
<b>Total</b>	<b>0,44</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>7 364 658,14</b>	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>7 364 658,14</b>	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>7 364 658,14</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

### Part 703

QS0002905642	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 344 817,40	-
<b>Total</b>	<b>3 344 817,40</b>	-
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Part 723

QS0002905659	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 736 610,00	-
<b>Total</b>	<b>3 736 610,00</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## Part 753

QS0002905667	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	283 095,46	-
<b>Total</b>	<b>283 095,46</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Part CAP PER

FR0014001EG1	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	133,87	-
<b>Total</b>	<b>133,87</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## Part C ASSUREUR

FR0014001EH9	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1,41	-
<b>Total</b>	<b>1,41</b>	<b>-</b>
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Inventaire des actifs et passifs

### Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
<b>Parts d'OPC et fonds d'investissements</b>			<b>260 940 466,01</b>	<b>99,89</b>
<b>OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne</b>			<b>260 940 466,01</b>	<b>99,89</b>
AMUNDI ACTIONS PME FCP PARTS SC 3 DECIMALES	EUR	58 905,463	49 759 800,81	19,05
AMUNDI ETF EURO STOXX 50 UCITS	EUR	42 497	5 303 910,33	2,03
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT FCP	EUR	2,206	2 368 853,69	0,91
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE FCP	EUR	5,001	535 233,60	0,21
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP - Z EUR (C)	EUR	17 616,676	21 041 181,65	8,05
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI PRIME UK MID AND SMALL	GBP	50 625	1 315 374,41	0,50
AMUNDI MSCI EMU SMALL CAP ESG CTB NET ZERO AMBITION	EUR	23 051	7 780 717,52	2,98
AMUNDI MULTI GERANTSPEA PME PART S	EUR	212 125,918	29 084 584,62	11,13
BFT FRANCE FUTUR ISR CLIMAT SICAV	EUR	72,093	6 399 349,56	2,45
BFT FRANCE PME FCP	EUR	34,786	2 767 940,80	1,06
CPR AMBITION FRANCE FCP	EUR	87,633	10 474 648,93	4,01
ECHIQUEUR ENTREPRENEUR G EUR	EUR	9 278,306	20 056 821,30	7,68
ELEVA LEADERS SMALL AND MIDCAP EUROPE FUND	EUR	1 200	2 013 072,00	0,77
GOLDMAN SACHS GLOBAL SMALL CAP CORE EQUITY SICAV	EUR	163 965,574	7 350 576,68	2,81
ISHARES DJ EUROSTOXX MIDCAP FD	EUR	1 018 667	67 835 684,06	25,97
MANDARINE FUNDSEUROPE MICROCAP SICAV	EUR	18 980	4 968 774,20	1,90
ODDO BHF AVENIR EURO FCP	EUR	37	14 157 109,09	5,42
QUADRATOR SRI	EUR	17 626,683	7 726 832,76	2,96
<b>Total</b>			<b>260 940 466,01</b>	<b>99,89</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

### Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)		Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-		
<b>Futures</b>						
Sous total		-	-	-		
<b>Options</b>						
Sous total		-	-	-		
<b>Swaps</b>						
Sous total		-	-	-		
<b>Autres instruments</b>						
Sous total		-	-	-		
<b>Total</b>		-	-	-		

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)</b>	<b>260 940 466,01</b>
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	<b>-</b>
<b>Autres actifs (+)</b>	<b>446 585,59</b>
<b>Autres passifs (-)</b>	<b>-152 324,69</b>
<b>Total = actif net</b>	<b>261 234 726,91</b>

## Caractéristiques de l'OPC



### Document d'informations clés

**Objectif :** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

## AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 703 (C)

Société de gestion : Société Générale Gestion (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

990000089939 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

Appelez le +33 1 76378100 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Société Générale Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Gestion est agréée en France sous le n°GP-09000020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### En quoi consiste ce produit ?

**Type:** Parts de AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 703, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

**Durée :** Ce FCPE a été créé pour une durée de 99 ans. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** FCPE Actions internationales

**Objectifs:** En souscrivant à AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR, vous investissez dans des actions d'entreprises de moyenne capitalisation principalement de la zone euro.

L'objectif de gestion du FCPE est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice composite suivant (dividendes nets réinvestis, en euro, cours de clôture): 40% Euro Stoxx Mid + 20% Euro Stoxx Small + 30% MSCI EMU Micro Cap + 10% ENTERNEXT PEA-PME 150, après prise en compte des frais.

Pour y parvenir, le FCPE cherche à tirer parti de l'évolution des marchés des actions de moyennes capitalisations de la zone euro en modulant l'exposition du fonds aux pays, aux secteurs d'activités et aux types de valeurs (dont 40 % minimum d'actifs éligibles à un PEA destiné au financement des petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI)), en fonction de ses scénarios économiques et anticipations de marchés.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr))

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Société Générale Gestion - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

**Dépositaire :** SOCIETE GENERALE.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 8 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	8 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€1 890	€1 270
	Rendement annuel moyen	-81,1%	-22,7%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€7 070	€8 330
	Rendement annuel moyen	-29,3%	-2,3%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€10 110	€14 450
	Rendement annuel moyen	1,1%	4,7%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€15 020	€20 950
	Rendement annuel moyen	50,2%	9,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 12/12/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 28/06/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2013 et le 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Société Générale Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	8 ans*
<b>Coûts totaux</b>	€649	€2 419
<b>Incidence des coûts annuels**</b>	6,6%	2,3%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,04% avant déduction des coûts et de 4,71% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b>	1,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	146,78 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,48 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 8 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 8 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

**Calendrier des ordres** : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Société Générale Gestion au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [serviceclients.2g@sgestion.fr](mailto:serviceclients.2g@sgestion.fr)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Teneur de comptes** : Amundi ESR, CA TITRES et/ou tout autre teneur de compte désigné par votre entreprise.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

**Composition du conseil de surveillance** : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR



## Document d'informations clés

**Objectif :** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 723 (C)

Société de gestion : Société Générale Gestion (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
990000090219 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

Appelez le +33 1 76378100 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Société Générale Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Gestion est agréée en France sous le n°GP-09000020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 723, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

**Durée :** Ce FCPE a été créé pour une durée de 99 ans. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** FCPE Actions internationales

**Objectifs :** En souscrivant à AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR, vous investissez dans des actions d'entreprises de moyenne capitalisation principalement de la zone euro.

L'objectif de gestion du FCPE est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice composite suivant (dividendes nets réinvestis, en euro, cours de clôture): 40% Euro Stoxx Mid + 20% Euro Stoxx Small + 30% MSCI EMU Micro Cap + 10% ENTERNEXT PEA-PME 150, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, le FCPE cherche à tirer parti de l'évolution des marchés des actions de moyennes capitalisations de la zone euro en modulant l'exposition du fonds aux pays, aux secteurs d'activités et aux types de valeurs (dont 40 % minimum d'actifs éligibles à un PEA destiné au financement des petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI)), en fonction de ses scénarios économiques et anticipations de marchés.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr))

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Société Générale Gestion - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

**Dépositaire :** SOCIETE GENERALE.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 8 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	8 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€1 890	€1 270
	Rendement annuel moyen	-81,1%	-22,7%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€7 080	€8 400
	Rendement annuel moyen	-29,2%	-2,2%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€10 140	€14 730
	Rendement annuel moyen	1,4%	5,0%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€15 060	€21 360
	Rendement annuel moyen	50,6%	10,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 12/12/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 28/06/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2013 et le 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Société Générale Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	8 ans*
<b>Coûts totaux</b>	€626	€2 143
<b>Incidence des coûts annuels**</b>	6,3%	2,1%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,04% avant déduction des coûts et de 4,96% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b>	1,31% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	123,98 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,48 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 8 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 8 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

**Calendrier des ordres** : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Société Générale Gestion au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [serviceclients.2g@sggestion.fr](mailto:serviceclients.2g@sggestion.fr)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Teneur de comptes** : Amundi ESR, CA TITRES et/ou tout autre teneur de compte désigné par votre entreprise.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

**Composition du conseil de surveillance** : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR



## Document d'informations clés

**Objectif :** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 753 (C)

Société de gestion : Société Générale Gestion (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
990000090229 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

Appelez le +33 1 76378100 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Société Générale Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Gestion est agréée en France sous le n°GP-09000020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR 753, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

**Durée :** Ce FCPE a été créé pour une durée de 99 ans. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** FCPE Actions internationales

**Objectifs :** En souscrivant à AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR, vous investissez dans des actions d'entreprises de moyenne capitalisation principalement de la zone euro.

L'objectif de gestion du FCPE est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice composite suivant (dividendes nets réinvestis, en euro, cours de clôture): 40% Euro Stoxx Mid + 20% Euro Stoxx Small + 30% MSCI EMU Micro Cap + 10% ENTERNEXT PEA-PME 150, après prise en compte des frais.

Pour y parvenir, le FCPE cherche à tirer parti de l'évolution des marchés des actions de moyennes capitalisations de la zone euro en modulant l'exposition du fonds aux pays, aux secteurs d'activités et aux types de valeurs (dont 40 % minimum d'actifs éligibles à un PEA destiné au financement des petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI)), en fonction de ses scénarios économiques et anticipations de marchés.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr))

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Société Générale Gestion - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

**Dépositaire :** SOCIETE GENERALE.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 ans.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 8 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	8 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€1 890	€1 270
	Rendement annuel moyen	-81,1%	-22,7%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€7 110	€8 500
	Rendement annuel moyen	-28,9%	-2,0%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€10 170	€15 160
	Rendement annuel moyen	1,7%	5,3%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€15 110	€21 990
	Rendement annuel moyen	51,1%	10,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 12/12/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 28/06/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2013 et le 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Société Générale Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	8 ans*
<b>Coûts totaux</b>	€592	€1 718
<b>Incidence des coûts annuels**</b>	6,0%	1,7%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,05% avant déduction des coûts et de 5,34% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b>	0,95% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	89,78 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,48 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 8 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 8 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

**Calendrier des ordres** : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Société Générale Gestion au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [serviceclients.2g@sgestion.fr](mailto:serviceclients.2g@sgestion.fr)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Teneur de comptes** : Amundi ESR, CA TITRES et/ou tout autre teneur de compte désigné par votre entreprise.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

**Composition du conseil de surveillance** : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR



## Document d'informations clés

**Objectif :** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR - PER (C)

Société de gestion : Société Générale Gestion (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
990000127619 - FR0014001EG1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

Appelez le +33 1 76378100 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Société Générale Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Gestion est agréée en France sous le n°GP-09000020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR - PER, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

**Durée :** Ce FCPE a été créé pour une durée de 99 ans. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** FCPE Actions internationales

**Objectifs :** En souscrivant à AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR, vous investissez dans des actions d'entreprises de moyenne capitalisation principalement de la zone euro.

L'objectif de gestion du FCPE est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice composite suivant (dividendes nets réinvestis, en euro, cours de clôture): 40% Euro Stoxx Mid + 20% Euro Stoxx Small + 30% MSCI EMU Micro Cap + 10% ENTERNEXT PEA-PME 150, après prise en compte des frais.

Pour y parvenir, le FCPE cherche à tirer parti de l'évolution des marchés des actions de moyennes capitalisations de la zone euro en modulant l'exposition du fonds aux pays, aux secteurs d'activités et aux types de valeurs (dont 40 % minimum d'actifs éligibles à un PEA destiné au financement des petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI)), en fonction de ses scénarios économiques et anticipations de marchés.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr))

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Société Générale Gestion - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

**Dépositaire :** SOCIETE GENERALE.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 ans.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 8 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	8 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€1 790	€1 210
	Rendement annuel moyen	-82,1%	-23,2%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€6 690	€7 910
	Rendement annuel moyen	-33,1%	-2,9%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€9 580	€13 720
	Rendement annuel moyen	-4,2%	4,0%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€14 230	€19 850
	Rendement annuel moyen	42,3%	8,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 12/12/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 28/06/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2013 et le 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Société Générale Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	8 ans*
<b>Coûts totaux</b>	€1 141	€2 822
<b>Incidence des coûts annuels**</b>	11,6%	3,0%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,07% avant déduction des coûts et de 4,03% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b>	1,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	139,05 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 8 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 8 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

**Calendrier des ordres** : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Société Générale Gestion au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [serviceclients.2g@sggestion.fr](mailto:serviceclients.2g@sggestion.fr)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER.

Si vous avez une réclamation au sujet du PER ou son gestionnaire, vous devrez vous rapprocher de celui qui vous a conseillé ou vendu ce produit pour connaître les démarches à suivre pour faire une réclamation.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Gestionnaire de PER**: Assureur gestionnaire de PER indiqué au règlement.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

**Composition du conseil de surveillance** : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur le site de votre gestionnaire de PER.

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre gestionnaire de PER.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR



## Document d'informations clés

**Objectif :** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR - ASSUREUR (C)

Société de gestion : Société Générale Gestion (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
990000127629 - FR0014001EH9 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

Appelez le +33 1 76378100 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Société Générale Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Gestion est agréée en France sous le n°GP-09000020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR - ASSUREUR, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

**Durée :** Ce FCPE a été créé pour une durée de 99 ans. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** FCPE Actions internationales

**Objectifs :** En souscrivant à AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR, vous investissez dans des actions d'entreprises de moyenne capitalisation principalement de la zone euro.

L'objectif de gestion du FCPE est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice composite suivant (dividendes nets réinvestis, en euro, cours de clôture): 40% Euro Stoxx Mid + 20% Euro Stoxx Small + 30% MSCI EMU Micro Cap + 10% ENTERNEXT PEA-PME 150, après prise en compte des frais.

Pour y parvenir, le FCPE cherche à tirer parti de l'évolution des marchés des actions de moyennes capitalisations de la zone euro en modulant l'exposition du fonds aux pays, aux secteurs d'activités et aux types de valeurs (dont 40 % minimum d'actifs éligibles à un PEA destiné au financement des petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI)), en fonction de ses scénarios économiques et anticipations de marchés.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr))

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Société Générale Gestion - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

**Dépositaire :** SOCIETE GENERALE.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 8 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	8 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€1 950	€1 310
	Rendement annuel moyen	-80,5%	-22,4%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€7 270	€8 610
	Rendement annuel moyen	-27,3%	-1,9%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€10 400	€14 650
	Rendement annuel moyen	4,0%	4,9%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€15 450	€21 100
	Rendement annuel moyen	54,5%	9,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 12/12/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/05/2014 et le 31/05/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2013 et le 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Société Générale Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	8 ans*
<b>Coûts totaux</b>	€383	€2 541
<b>Incidence des coûts annuels**</b>	3,9%	2,2%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,12% avant déduction des coûts et de 4,89% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b>	1,85% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	180,81 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,55 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 8 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 8 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

**Calendrier des ordres** : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Société Générale Gestion au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [serviceclients.2g@sgestion.fr](mailto:serviceclients.2g@sgestion.fr)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER.

Si vous avez une réclamation au sujet du PER ou son gestionnaire, vous devrez vous rapprocher de celui qui vous a conseillé ou vendu ce produit pour connaître les démarches à suivre pour faire une réclamation.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr) et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Gestionnaire de PER**: Assureur gestionnaire de PER indiqué au règlement.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

**Composition du conseil de surveillance** : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur le site de votre gestionnaire de PER.

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre gestionnaire de PER.

**Comptes annuels au  
29/12/2023**

# **AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR**

**Rapport annuel**

**Exercice clos le : 29.12.2023**

## **FCPE de Société Générale Gestion**

**Société de gestion : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION**

**Sous délégué de gestion comptable en titre : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS**

# Comptes annuels

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## BILAN Actif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>241 671 312,45</b>	<b>215 227 196,32</b>
• INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE ET DES ENTREPRISES LIÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	241 530 659,31	214 330 366,19
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	140 653,14	896 830,13
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
<b>Créances</b>	<b>892 490,45</b>	<b>3 829 493,54</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	892 490,45	3 829 493,54
<b>Comptes financiers</b>	<b>251 765,54</b>	<b>96 541,30</b>
Liquidités	251 765,54	96 541,30
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>242 815 568,44</b>	<b>219 153 231,16</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## BILAN Passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	233 210 569,94	214 667 906,82
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 431 223,52	3 139 255,35
• Résultat de l'exercice	-78 702,22	-673 692,19
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>241 563 091,24</b>	<b>217 133 469,98</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>127 707,86</b>	<b>839 908,13</b>
• <b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS</b>		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	127 707,86	839 908,13
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>120 843,32</b>	<b>89 024,87</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	120 843,32	89 024,87
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 003 926,02</b>	<b>1 090 828,18</b>
Concours bancaires courants	1 003 926,02	1 090 828,18
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>242 815 568,44</b>	<b>219 153 231,16</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## HORS-BILAN

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	946 250,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	526 790,62	1 473 170,30
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	18 108 001,29	41 896 418,07
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	886 797,84
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## COMPTE DE RÉSULTAT

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	81 748,97	9 454,07
• Produits sur actions et valeurs assimilées	885 660,15	387 165,12
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Crédits d'impôt	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>967 409,12</b>	<b>396 619,19</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-2 581,76	-45 068,44
• Autres charges financières	-2 041,05	-1 769,20
<b>Total (II)</b>	<b>-4 622,81</b>	<b>-46 837,64</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>962 786,31</b>	<b>349 781,55</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 054 408,92	-1 015 112,62
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	40 167,90	35 668,55
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b>	<b>-51 454,71</b>	<b>-629 662,52</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (VI)	-27 247,51	-44 029,67
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV + V +/- VI - VII) :</b>	<b>-78 702,22</b>	<b>-673 692,19</b>

## 1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les coupons ou intérêts des dépôts et instruments financiers à revenus fixe sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les frais de négociation (ou de transaction) sont enregistrés dans un compte spécifique de capitaux propres ; ils sont exclus du prix de cession et du coût d'acquisition des instruments financiers.

Conformément au règlement du FCP, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les engagements hors bilan sur les instruments à terme fermes sont présentés à leur valeur de liquidation calculée sur la base du cours de valorisation des positions en portefeuille à l'arrêté des comptes, les instruments à terme conditionnels étant traduits en équivalent sous-jacent.

Les frais de gestion comprennent les frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes). Ces frais regroupent principalement les commissions dues au titre de la gestion administrative, comptable et financière, ainsi que la rémunération des prestataires extérieurs. Ils n'incluent pas les frais de négociation (ou de transaction).

Les rétrocessions de frais de gestion perçues au titre des investissements réalisés pour le compte de l'OPC dans les parts ou actions d'autres OPC et fonds d'investissement sont affectées à l'OPC par versement direct. Les rétrocessions de frais de gestion sont provisionnées sur la base du dernier versement reçu, les provisions sont ensuite ajustées à réception du dernier flux. Ces montants sont déduits du total des frais de gestion supportés par l'OPC qui est présenté dans le Compte de résultat.

Les frais de gestion pris en charge par l'OPC sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

Les frais de gestion pris en charge par l'entreprise sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors des facturations en décembre.

La commission de gestion administrative est provisionnée sur la base de l'actif net, les frais facturés venant en diminution des dotations effectuées.

Le montant des Honoraires du Contrôleur Légal des comptes pour cet exercice est de 1 886,40 euros à la charge de la société de gestion.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 2 Évolution actif net

Devise	29.12.2023	30.12.2022
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>217 133 469,98</b>	<b>243 082 167,47</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	68 316 400,16	71 233 695,37
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-64 252 508,55	-46 954 745,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 699 657,78	9 065 826,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-728 195,17	-878 227,51
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 787 629,05	1 258 887,23
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 462 268,18	-6 580 104,04
Frais de transaction	-83 009,91	-90 086,88
Différences de change	-20 346,71	-11 900,81
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	11 500 520,86	-50 497 814,03
- Différence d'estimation exercice N	24 156 996,54	12 656 475,68
- Différence d'estimation exercice N-1	12 656 475,68	63 154 289,71
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	723 196,64	-1 864 565,64
- Différence d'estimation exercice N	68 531,00	-654 665,64
- Différence d'estimation exercice N-1	-654 665,64	1 209 900,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-51 454,71	-629 662,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>241 563 091,24</b>	<b>217 133 469,98</b>

La ventilation des souscriptions par domaine et des rachats par nature enregistrés chez les teneurs de compte est présentée en annexe 3.13.

## 3 Compléments d'information

### 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

#### 3.1.1. Ventilation du poste "Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées" par société et par nature

Par Société	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Société 1	-	-
Société 2	-	-
Société 3	-	-
Autres Sociétés	-	-

Par nature d'instrument	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Autres instruments	-	-

#### 3.1.2. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

#### 3.1.3. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 3.1.4. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.5. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	526 790,62	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	9 687 145,00	8 420 856,29	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	251 765,54
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 003 926,02
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	251 765,54	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 003 926,02	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	131 643,51	43 413,54	-	-
Comptes financiers	223 204,00	28 561,54	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	526 790,62	-	-	-
Autres opérations	6 040 374,78	2 380 481,51	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>892 490,45</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	890 494,45
Souscriptions à recevoir	1 996,00
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>120 843,32</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	85 426,79
Débiteurs et créiteurs divers	35 416,53
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Part 753 / 990000090229	82 114,183	3 063 475,82	90 523,632	3 217 075,04
Part 703 / 990000089939	605 048,899	28 077 787,18	429 047,955	19 843 660,63
Part 723 / 990000090219	1 097 452,282	37 173 091,26	1 216 216,914	41 191 772,88
Part PER / 990000127619	41,587	2 045,90	-	-
Part ASSUREUR / 990000127629	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
Part 753 / 990000090229		727,22		-
Part 703 / 990000089939		-		-
Part 723 / 990000090219		-		-
Part PER / 990000127619		-		-
Part ASSUREUR / 990000127629		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
Part 753 / 990000090229		-		-
Part 703 / 990000089939		-		-
Part 723 / 990000090219		-		-
Part PER / 990000127619		-		-
Part ASSUREUR / 990000127629		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
Part 753 / 990000090229		727,22		-
Part 703 / 990000089939		-		-
Part 723 / 990000090219		-		-
Part PER / 990000127619		-		-
Part ASSUREUR / 990000127629		-		-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion restant à la charge de l'Opc (frais fixes) en %  
de l'actif net moyen

	%
Catégorie de part :	
Part 753 / 990000090229	-
Part 703 / 990000089939	0,60
Part 723 / 990000090219	0,36
Part PER / 990000127619	0,60
Part ASSUREUR / 990000127629	0,90

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice

	Montant
Catégorie de part :	
Part 753 / 990000090229	-
Part 703 / 990000089939	-
Part 723 / 990000090219	-
Part PER / 990000127619	-
Part ASSUREUR / 990000127629	-

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....	<b>néant</b>
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	<b>néant</b>

## 3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	<b>135 598 688,93</b>
- autres instruments financiers	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

### Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-78 702,22	-673 692,19
<b>Total</b>	<b>-78 702,22</b>	<b>-673 692,19</b>

Part 753 / 990000090229	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	36 271,08	13 620,01
<b>Total</b>	<b>36 271,08</b>	<b>13 620,01</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

Part 703 / 990000089939	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-189 586,27	-448 748,00
<b>Total</b>	<b>-189 586,27</b>	<b>-448 748,00</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Part 723 / 990000090219	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	74 606,13	-238 564,35
<b>Total</b>	<b>74 606,13</b>	<b>-238 564,35</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

Part PER / 990000127619	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	6,70	0,08
<b>Total</b>	<b>6,70</b>	<b>0,08</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Part ASSUREUR / 990000127629	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,14	0,07
<b>Total</b>	<b>0,14</b>	<b>0,07</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

### Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 431 223,52	3 139 255,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>8 431 223,52</b>	<b>3 139 255,35</b>

Part 753 / 990000090229	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	308 053,41	121 111,68
<b>Total</b>	<b>308 053,41</b>	<b>121 111,68</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part 703 / 990000089939	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	3 979 275,22	1 416 418,36
<b>Total</b>	<b>3 979 275,22</b>	<b>1 416 418,36</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Part 723 / 990000090219	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 143 831,22	1 601 723,97
<b>Total</b>	<b>4 143 831,22</b>	<b>1 601 723,97</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part PER / 990000127619	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	62,23	0,67
<b>Total</b>	<b>62,23</b>	<b>0,67</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Part ASSUREUR / 990000127629	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1,44	0,67
<b>Total</b>	<b>1,44</b>	<b>0,67</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCPE au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	<b>29.12.2023</b>	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actif net</b>	<b>241 563 091,24</b>	217 133 469,98	243 082 167,47	167 778 005,50	124 138 817,37

Part 753 / 990000090229	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>29.12.2023</b>	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>230 451,413</b>	238 860,862	212 084,146	174 726,033	173 003,284
<b>Valeur liquidative</b>	<b>38,7925</b>	35,3026	43,7831	35,9424	32,505
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>1,49</b>	0,56	2,89	0,38	2,08

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Part 703 / 990000089939	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>29.12.2023</b>	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>2 355 461,829</b>	2 179 460,885	2 009 000,136	1 783 660,953	1 642 417,674
<b>Valeur liquidative</b>	<b>48,3604</b>	44,2734	55,2368	45,6181	41,5017
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>1,60</b>	0,44	3,35	0,24	2,43

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Part 723 / 990000090219

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>3 396 674,719</b>	3 515 439,351	3 091 422,232	2 447 810,274	1 694 670,173
<b>Valeur liquidative</b>	<b>34,9488</b>	31,9188	39,731	32,7356	29,712
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>1,24</b>	0,38	2,50	0,24	1,80

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Part PER / 990000127619

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>42,587</b>	1	1	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>49,2091</b>	44,72	55,43	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>1,61</b>	0,75	2,93	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Part ASSUREUR / 990000127629

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Nombre de parts en circulation</b>	1	1	1	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	49,16	44,71	55,41	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	1,58	0,74	2,92	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 3.13. Détail des souscriptions/rachats fourni par les teneurs de comptes

*Non audité par les Commissaires aux Comptes.*

---

Réserve spéciale de participation	10 566 050,72
Versements volontaires des salariés	12 998 157,68
Intéressement	13 820 249,29
Abondements de l'entreprise	7 577 682,47
Intérêts de retard versés par l'entreprise	2 868,33
Droits d'entrée	-
Droits d'entrée rétrocedés	-
Droits d'entrée acquis	-
Transferts entrants	23 351 391,67
Rachats	16 644 345,09
Transferts sortants	47 608 163,46

---

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

## 4 Inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Valeurs mobilières</b>						
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0013128824	AMUNDI ACTIONS PME FCP PARTS SC 3 DECIMALES	PROPRE	54 701,388	46 016 448,63	EUR	19,05
LU1681047236	AMUNDI ETF EURO STOXX 50 UCITS	PROPRE	108 875,00	12 182 023,75	EUR	5,04
FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY	PROPRE	6,92	7 149 968,77	EUR	2,96
FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITYSHORT TERM SRI FCP	PROPRE	8,094	834 725,05	EUR	0,35
LU1600319138	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP - Z EUR (C)	PROPRE	19 898,982	23 703 070,39	EUR	9,81
FR0013277837	AMUNDI MULTI GERANTSPEA PME PART S	PROPRE	228 513,60	32 412 369,02	EUR	13,42
FR0014006F17	BFT AUREUS ISR FCP	PROPRE	30,372	3 140 135,50	EUR	1,30
FR0013245727	BFT FRANCE FUTUR ISR SICAV	PROPRE	30,039	2 821 146,63	EUR	1,17
FR0013532728	CPR AMBITION FRANCE FCP	PROPRE	55,497	7 338 801,19	EUR	3,04
FR0013111382	ECHQUIER ENTREPRENEUR G EUR	PROPRE	9 392,998	18 523 649,57	EUR	7,67
LU0328436547	GOLDMAN SACHS GLOBAL SMALL CAP CORE EQUITY SICAV	PROPRE	336 426,221	12 615 983,29	EUR	5,22
IE00B02KXM00	ISHARES DJ EURO STOXX SMALL CAP DIS	PROPRE	217 971,00	9 599 115,88	EUR	3,97
IE00B02KXL92	ISHARES DJ EUROSTOXX MIDCAP FD	PROPRE	699 829,00	44 649 999,98	EUR	18,48
LU1303940941	MANDARINE FUNDSEUROPE MICROCAP SICAV	PROPRE	20 000,00	5 034 200,00	EUR	2,08
FR0010247783	ODDO BHF AVENIR EURO FCP	PROPRE	33,00	13 114 928,31	EUR	5,43
FR0010482984	QUADRATOR SRI	PROPRE	5 075,35	2 394 093,35	EUR	0,99
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>241 530 659,31</b>		<b>99,99</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>241 530 659,31</b>		<b>99,99</b>
<b>Options</b>						
<b>Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>						
SPX2401PS13	SPX/202401/P/4500.	PROPRE	10,00	3 077,90	USD	0,00
SPX2402PP01	SPX/202402/P/4400.	PROPRE	10,00	9 867,38	USD	0,00
<b>Total Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>12 945,28</b>		<b>0,01</b>
<b>Total Options</b>				<b>12 945,28</b>		<b>0,01</b>

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Liquidités</b>						
<b>APPELS DE MARGES</b>						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-41 545,00	-41 545,00	EUR	-0,02
	APPEL MARGE GBP	PROPRE	-7 006,25	-8 085,22	GBP	-0,00
	APPEL MARGE USD	PROPRE	-37 378,75	-33 837,64	USD	-0,01
<b>Total APPELS DE MARGES</b>				<b>-83 467,86</b>		<b>-0,03</b>
<b>AUTRES</b>						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-35 416,53	-35 416,53	EUR	-0,01
<b>Total AUTRES</b>				<b>-35 416,53</b>		<b>-0,01</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	-1 003 926,02	-1 003 926,02	EUR	-0,42
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	24 750,00	28 561,54	GBP	0,01
	BANQUE USD SGP	PROPRE	246 562,30	223 204,00	USD	0,09
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	1 996,00	1 996,00	EUR	0,00
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>-750 164,48</b>		<b>-0,31</b>
<b>DEPOSIT DE GARANTIE</b>						
	DEP GAR S/FUT GBP	PROPRE	37 620,00	43 413,54	GBP	0,02
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	145 420,00	131 643,51	USD	0,05
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	715 437,40	715 437,40	EUR	0,30
<b>Total DEPOSIT DE GARANTIE</b>				<b>890 494,45</b>		<b>0,37</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-52 452,64	-52 452,64	EUR	-0,02
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-32 974,10	-32 974,10	EUR	-0,01
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-0,04	-0,04	EUR	-0,00
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-0,01	-0,01	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-85 426,79</b>		<b>-0,04</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>-63 981,21</b>		<b>-0,03</b>
<b>Futures</b>						
<b>Change ( Livraison du sous-jacent )</b>						
EC200324	EURO FX 0324	PROPRE	32,00	31 489,61	USD	0,01
RP200324	EURO/GBP FU 0324	PROPRE	19,00	8 085,22	GBP	0,00

# AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
JY210324	JAPANESE YE 0324	PROPRE	25,00	2 348,03	USD	0,00
<b>Total Change ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>41 922,86</b>		<b>0,02</b>
<b>Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>						
CA150324	EURO STOXX 0324	PROPRE	192,00	-13 440,00	EUR	-0,01
EB150324	EURO STOXX 0324	PROPRE	40,00	-30 800,00	EUR	-0,01
SXD150324	EURO STOXX MID 0324	PROPRE	301,00	85 785,00	EUR	0,04
<b>Total Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>41 545,00</b>		<b>0,02</b>
<b>Total Futures</b>				<b>83 467,86</b>		<b>0,03</b>
<b>Total AMUNDI ACTIONS EURO MID CAP ESR</b>				<b>241 563 091,24</b>		<b>100,00</b>

## **Société Générale Gestion**

Société Anonyme au capital de 567 034 094 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 09000020

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 491 910 691 RCS Paris